

## Projet Rabaska

Projet d'implantation du terminal méthanier  
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

Je suis un simple citoyen dont moi et ma famille habitent depuis trois générations le territoire près duquel Rabaska veut s'installer.

Au Président et Commissaires du B.A.P.E.

Moi et ma famille nous demeurons sur le chemin St-Roch. Si le projet Rabaska voit le jour, nos maisons seront situées à moins de 1000 pieds de la torchère de Rabaska et à moins de 2000 pieds des installations terrestres où sera transformé le G.N.L. de liquide à gazeux et qui produira plus de 14,600 tonnes de gaz à effet de serre que nous auront dans notre environnement 365 jours par année.

Un partenaire de Rabaska: Gaz de France exploite présentement 2 ports méthaniers en France.

Le port méthanier de Montoir en Bretagne est à 2 kilomètres des zones habitées.

Celui de Fos-Tonkin à 7 kilomètres des zones habitées.

Celui en construction à Fos-Cavaou est situé à 3.2 kilomètres des zones habitées.

Est-ce que la qualité de vie et la

sécurité d'un Québécois sont moins importantes que celui d'un Français. Même le port Méthanier de Cacouna sera situé à 1.5 kilomètres des zones habitées.

Le promoteur nous dit que la possibilité qu'un méthanier ait un accident, soit par échouement, collision avec un autre navire ou soit pris par les glaces en hiver est presque nulle, permettez-moi d'en douter. J'ai travaillé pendant plus de 30 ans au chantier maritime Davie et j'ai vu des dizaines de navires entrer en cale sèche pour subir des réparations à la suite d'accident sur le St-Laurent, j'étais contremaître pour la réparation de ces navires. Lorsque les gens du B.A.P.E. feront leurs rapports au Ministre Béchard, j'espère qu'ils auront plus de conscience sociale que les dirigeants de la ville de Lévis en ont eue malgré l'opposition de la majorité des citoyens qui demeure près du site où Rabaska veut construire son port méthanier, ils ont négocié des ententes avec un promoteur dont le projet ne respectait pas leurs propres lois sur le zonage et ne respectait pas la réglementation de leur voisine la municipalité de Beaumont.

77% des gens qui habitent dans un rayon de 2 kilomètres du projet Rabaska sont contre.

Jean More Desjourné